

LE COMMERCE

AUGMENTATION DES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES CHINOISES POUR STIMULER LES VENTES DE BLÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Étant donné l'inquiétude très répandue qu'ont exprimée, ces derniers jours, les organismes de cultivateurs et les journaux agricoles au sujet de l'attitude raide qu'avait adoptée la Chine rouge dans les négociations relatives à de nouveaux achats de blé que ce pays effectuerait au Canada, le ministre voudrait-il dire à la Chambre, étant donné que, d'une façon générale, son gouvernement préconise le libre échange, si le gouvernement actuel a l'intention d'accepter un volume très accru de marchandises chinoises afin de stimuler davantage les ventes de blé à ce pays?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, si cette question est régulière, je dirai au député que nous menons ces négociations d'une façon qui, je l'espère, aboutira à un heureux résultat. Je ne sais au juste ce qu'il en sera du point que vient de soulever le député.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Une question supplémentaire. Puis-je demander au ministre du Commerce, étant donné ce que vient de dire mon collègue de Moose-Mountain, et aussi ce que disaient les journaux d'hier au sujet de l'Australie, qui aurait vendu toute sa récolte excédentaire qui, en 1962-1963, était sans précédent, à la Chine rouge et au Japon, s'il peut assurer aux cultivateurs de céréales de notre pays que le Canada gardera sa part des débouchés mondiaux, même s'il fallait pour ça que le ministre donne une certaine aide aux délégués qui se trouvent là-bas en ce moment, comme l'a fait l'ancien gouvernement?

L'hon. M. Sharp: Je puis assurer au député que nous faisons de notre mieux pour récupérer la position que nous occupions il y a quelque temps. Quand j'ai repris ce portefeuille, nos envois et nos ventes étaient faibles.

LE PÉTROLE—LES ÉTATS-UNIS SE PROPOSERAIENT DE RÉDUIRE LES IMPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. Horner (Acadia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question qui m'a été inspirée par un article du *Globe and Mail* d'aujourd'hui intitulé les «États-Unis revisent leur contingent d'importation de pétrole». Je cite:

...on n'augmenterait pas les expéditions canadiennes pour le reste de 1963...

[L'hon. M. Hellyer.]

L'article déclare également que la formule de fixation du maximum a été modifiée et que cette modification entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Le ministre est-il disposé à discuter de cette question avec les autorités américaines, car le changement aura un effet des moins heureux sur l'économie de l'Alberta et de la Saskatchewan?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'assure au député que j'ai déjà discuté de cette question dans les plus grands détails avec les autorités américaines quand je suis allé à Washington l'autre jour. Le changement a été apporté un peu grâce à mon intervention, je l'espère, et il aura pour effet d'augmenter nos débouchés de pétrole aux États-Unis. J'aimerais ajouter une déclaration qui pourrait être utile au député.

Les modifications apportées à la proclamation touchent seulement les régions I à IV des États-Unis, ce qui comprend en gros la zone américaine située à l'est des Rocheuses. Elles ne touchent aucunement la région V, soit le littoral ouest des États-Unis qui absorbe plus de la moitié de nos exportations.

Quand j'ai lu les modifications faites à la proclamation à la lumière de mes entretiens avec les autorités américaines, dont j'ai déjà parlé, j'ai prévu que nos exportations aux régions I et IV de la deuxième moitié de 1963 seront à peu près égales à celles des six premiers mois.

Nous avons convenu de tenir de nouveaux entretiens au sujet de nos exportations de pétrole à l'avenir et, comme la Chambre le sait, nous avons proposé à nos amis américains de faire des études conjointes sur toutes les formes d'énergie. J'espère que les entretiens préliminaires auront lieu dans un avenir rapproché pour décider de l'orientation de ces études.

L'AGRICULTURE

SUPPRESSION DU CONTINGENT DE DINDES IMPORTÉES DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le 31 mai, le ministre a répondu à une question posée à la Chambre qu'il était trop tôt pour dire si le contingent des dindes importées des États-Unis serait supprimé à la suite des négociations commerciales de Genève. Le ministre est-il maintenant en mesure de faire une déclaration?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'honorable député aurait-il l'obligeance d'inscrire sa question au *Feuilleton*?